



En partenariat avec



Règlements du concours – Tournoi de tennis scolaire 2018

1. Conditions de participation

- Il s'agit d'un concours familial. Le répondant du quiz doit être âgé de 18 ou plus.
- Pour être admissibles au concours, les participants doivent :
 - Répondre au questionnaire portant sur le tennis dont les réponses apparaissent dans le Guide Parent-Enfant préparé par Tennis Québec;
 - Fournir une adresse de courriel valide.

2. Sélection des gagnants

Les gagnants seront tirés au sort. Tous les participants répondant aux conditions de participation auront une chance de gagner.

3. Détails des prix à gagner

1. GRAND PRIX (valeur de 1350 \$) : Un voyage en famille à la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale incluant :
 - L'hébergement pour 2 nuitées à Montréal (occupation quadruple et stationnement);
 - Une allocation de 250 \$ pour le transport;
 - 4 billets pour assister à la Coupe Rogers présentée par Banque Nationale;
 - Une séance de perfectionnement en tennis pour toute la famille offerte par un entraîneur; certifié par Tennis Québec/Tennis Canada;
 - Un ensemble de tennis familial (voir description ci-dessous).
2. 2^e PRIX (valeur de 350 \$) L'un des 2 ensembles de tennis familial offert par Banque Nationale incluant :
 - 2 raquettes juniors, 2 raquettes adultes, un filet autoportant, des balles
3. 3^e PRIX L'une des 5 cartes cadeaux de 50 \$ pour l'achat d'articles de sport.

4. Dates importantes

- Le concours débutera le 15 janvier 2018 à 00 h 01;
- La date limite pour y participer est le 10 juin 2018 à 23 h 59;
- Les gagnants seront sélectionnés au bureau de Tennis Québec, le 22 juin 2018 à 17 h.

5. Communication avec les gagnants et dates limites pour réclamer les prix

- Les gagnants seront avisés par courriel;
- Ils devront confirmer la réception du courriel avant le 29 juin 2018 à 23 h 59 et fournir leurs coordonnées afin que les prix leur soient acheminés (ou afin que les arrangements nécessaires soient pris);
- Advenant qu'un gagnant ne se manifeste pas dans le délai mentionné ci-haut, un autre gagnant sera sélectionné.

Les règlements seront disponibles sur le site internet de Tennis (section Tournoi de tennis scolaire) durant toute la durée du concours.

Les membres du personnel de Tennis Québec ainsi que les partenaires de la Tournoi de tennis scolaire 2018 ne peuvent participer au concours.